

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)  
-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI  
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE MOPTI  
Cercle de Bandiagara  
Commune rurale de Muetoumo

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE MUETOUMO

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



**Date de publication** : novembre 2006

## **PREMIERE PARTIE**

### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Depuis des décennies notre pays connaît une crise alimentaire. Elle est caractérisée par la sécheresse la mauvaise répartition des pluies dans l'espace et le ravage des cultures par des déprédateurs. Cette situation remonte de 1973. De cette date à maintenant, les populations souffrent d'insuffisance alimentaire liée à des causes citées ci-dessus. En plus de ces raisons que connaît tout le Mali, le plateau Dogon, c'est à dire, le cercle de Bandiagara est défavorisé par la nature. Seulement 9% de la superficie du cercle sont cultivables. La commune de Muetoumo défavorisée comme toutes les communes du cercle a vu la nécessité d'élaborer ce plan de sécurité alimentaire pour mieux orienter ses actions dans le domaine.

**Objectifs de l'exercice** : Chercher des voix et moyens pour contribuer à assurer la sécurité alimentaire dans la commune et donner une vision claire de sécurité alimentaire de la commune aux différents intervenants.

### **II. METHODOLOGIE**

<b>Principales séquences</b>	<b>Participants</b>	<b>Date</b>	<b>Durée</b>
1. Formation des acteurs	Maires, les sous Préfets, secrétaires généraux, services techniques, chambre d'agriculture, représentant des commerçants, le syndicat des transporteurs, le CCC	25-26/09/06	2 jours
2. Information des communautés	Maire, secrétaire général, Sous Préfet, leaders communautaires, Organisations de la société civile		1 jour
3. Adoption du conseil pour le démarrage du processus	Elus communaux		1 jour
4. Etablissement de la situation de référence	Elus et CCC	-	-
5. Atelier de formation pour les modérateurs sur l'utilisation du guide méthodologique	CCC services techniques		2 jours
6. Formation des animateurs villageois	Animateurs villageois		2 jours
7. Collecte des données sur le terrain	Animateurs villageois et modérateurs	-	-
8. Synthèse des résultats du diagnostic	Sous, Préfet, CCC, Services techniques, animateurs villageois		2 jours
9. Organisation et animation de rencontre de synthèse communale	Elus, services techniques, leaders communautaires		2 jours
10. Formation des modérateurs et partenaires d'appui à l'étape planification	CCC et services techniques		1 jour
11. Organisation et modération des journées de planification	Modérateur		1 jr
12. Rédaction projet de PSA	Secrétaire général, CCC	-	1 jr
13. Restitution du projet de PSA auprès des communautés et élus	Elus, communauté		1 jour
14. Finalisation document PSA	CCC	-	3 jrs
15. Adoption du document PSA par les élus	Elus		1 jour

## **APERCU SUR LA COMMUNE**

### **1. Aperçu historique (histoire de la collectivité) et Organisation institutionnelle**

A l'instar des autres communes du Mali, la commune de Muetoumo a été créée par la Loi N° 96-059 du 4/11/1999. Elle relevait de l'ex arrondissement de Ningari avant le découpage des communes et du cercle de Bandiagara, région de Mopti. La commune au départ était dirigée par un conseil communal de 17 membres ; Aujourd'hui, ce conseil est composé de 11 membres et le chef lieu de commune est Damada. Elle compte actuellement 23 villages et deux hameaux Sadégué Dou et Dalékou.

Parmi les structures et organisations de la commune on peut citer l'association des éleveurs, l'association des jeunes des villages, les groupements des femmes, les comités de gestion des écoles. Toutes ces structures fonctionnent difficilement.

### **2. Situation géographique et Organisation administrative**

La commune rurale de Muetoumo est située en 5<sup>e</sup> région à environ 75 km à l'Est du chef lieu de cercle Bandiagara. Elle est limitée à l'Est par Douentza, à l'Ouest par Ségué Iré, au Sud ouest par la commune de Ondougou, au Sud par la commune de Bamba, au Nord par la commune de Tédjé, au Nord ouest par la commune de Diamnati et au Sud Est par la commune de Kassa.

## **II. Situation de référence**

### **1. Caractéristiques physiques**

#### ***1.2 Climatologie***

Le climat est de type tropical sahélien, il est dominé par une saison sèche qui dure de 7 à 8 mois et une saison pluvieuse de 4 à 5 mois. Pour ces 4 dernières années, la moyenne pluviométrique annuelle a varié entre 314mm en 2002 et 690mm en 2003. Les pluies sont irrégulièrement réparties dans le temps et dans l'espace.

La température peut dépasser 41 degrés en mai et peut descendre en dessous de 15 degrés en janvier. Les vents dominants sont un harmattan chaud et sec qui souffle en saison sèche et la mousson qui amène la pluie.

#### ***1.3 Sols***

Le relief est dominé par des collines rocheuses séparées par des vallées. Les sols couramment rencontrés sont sablo-limoneux et sablo-argileux souvent de faible profondeur sur de grandes étendues en raison des affleurements gréseux.

#### ***1.4 Végétation***

La végétation ligneuse de la commune est constituée de grands arbres isolés, d'arbustes et d'arbrisseaux. Les principales espèces rencontrées sont : Le balanzan (*Acacia albida*), le néré (*Parkia biglobosa* benth), le baobab (*Adansonia digitata*), le karité (*Vitellaria paradoxa*), le tamarinier (*Tamarindus indica*), le raisinier (*Lannea microcarpa*), le rônier (*Borassus aethiopicum* Mart) etc..

La faune est composée de petits gibiers : écureuil, daman des grottes, singes, porc-épic, lièvres, chacals, hyènes, serpents, rats, pintades, tourterelles, perdrix etc..

## **1.5 Hydrographie**

Sur le plan hydrographie, l'un des facteurs limitant le développement de la commune est l'absence de cours d'eau permanent. Il n'existe que des cours d'eau temporaires dont le régime est fortement influencé par les pluies. On peut ainsi citer, la mare de Sadégué et les rivières de Mory.

## **2. Caractéristiques démographiques et sociales (population-densité-ethnies)**

La commune de Muetoumo est essentiellement composée de Dogon. Elle est estimée à 12.989 habitants pour une densité de 64,94 habitants au km<sup>2</sup>. Le dialecte parlé est le «tomo so».

L'exode rural est développé dans la commune ; la destination est surtout fréquente vers le Cameroun, le Nigeria, la Côte d'ivoire, le Ghana, Bamako etc.

Jadis animistes les populations connaissent aujourd'hui une grande reconversion dans la religion musulmane.

## **3. Caractéristiques économiques**

Les grandes activités économiques de la commune sont : l'agriculture, l'élevage, l'artisanat, la cueillette, et le commerce.

### **3.1 Agriculture**

L'agriculture est la principale activité de la commune ; les techniques utilisées sont encore traditionnelles. Les cultures se font à la daba ; à la charrue, elles sont souvent impossibles à cause des affleurements gréseux.

Les principales spéculations sont : le mil, le sorgho, le riz, l'arachide, le wouandzou, le niébé, le fonio, le sésame, l'échalote, l'ail etc..

### **3.2 Elevage**

L'élevage est extensif et le secteur est mal organisé. Le cheptel est composé de bovins, ovins, caprins, asins, équins, et volailles.

### **3.3 Commerce-échanges**

Sur le plan commercial on note l'existence d'un marché hebdomadaire construit et qui est un pôle d'attraction des usagers de Bandiagara, de Ningari, de Bamba, Kassa etc..

### **3.4 Artisanat**

L'activité artisanale est dominée par les produits des forgerons qui fabriquent des houes, daba, couteaux, et fusils de chasse. Il existe aussi des teinturières et des tisserands. Il n'existe pas par contre de structure pour mieux organiser et suivre cette activité.

### **3.5 Forêts**

La commune possède aussi une grande variété de produits de cueillettes : tamariniers, raisiniers, néré, la liane ( saba senegalensis)

## **4. Caractéristiques socioéconomiques et culturelles**

### **4.1 Santé et eau potable**

La commune ne compte qu'un seul centre de santé. Le centre a été ouvert en 1998 et se trouve à Damada à Mory. Le centre manque encore de personnel. Il ne compte qu'un seul infirmier, une matrone et un gérant. Il est équipé d'un rac pour la communication.

Sur le plan hydraulique, les infrastructures sont partout insuffisantes et la demande en eau de boisson est très forte

#### **4.2 Education - formation**

Sur le plan éducation, on note un second cycle qui se trouve à Mory. En 2004 l'effectif était de 130 enfants dont 104 garçons et 26 filles.

Les centres d'écoles du premier cycle se trouvent à Mory (Damada), Dalékanda, Wakarana, Nambakoro. Les infrastructures scolaires sont partout insuffisantes et le taux de scolarisation est encore bas.

En 2005 sur 2 233 enfants de 7 à 12 ans, seulement 1186 vont à l'école soit 662 garçons et 524 filles. Il existe par ailleurs deux centres de CED de la commune à Yandakou et à Damada. On note aussi deux Medersas à Bargué et à Damada.

#### **4.3 Sécurité alimentaire**

La production céréalière est généralement déficitaire et il n'existe pas pour le moment une stratégie de banque de céréales.

#### **4.4 Art- culture- sport et tourisme**

La commune ne possède aucune structure et infrastructure sportive et culturelle. Le tourisme est très peu développé ; il existe quand même quelques sites.

### **5. Infrastructures et équipements**

#### **5.1 Routes**

Les pistes rurales existantes dans la commune sont dégradées et sont presque impraticables pendant l'hivernage.

#### **5.2 Moyens de communication**

Le transport est assuré par les forains ; il existe néanmoins une maison de jumelage et un centre d'état civil. La communication est assurée par le rac installé au centre de santé. Il n'existe pas de téléphone.

#### **5.3 Eau et électricité**

L'électricité est fournie par les installations de panneau solaire dans la commune. Ces panneaux ont été installés dans le cadre du jumelage de coopération Voujecourt- Muetoumo. Ainsi la mairie, le centre de santé et l'école sont électrifié à partir de ces panneaux solaires.

### **6. Orientations générales d'aménagement et de développement**

#### **6.1 Atouts**

La commune dispose d'un certain nombre d'atouts dont les principaux sont :

- Les ressortissants de la commune qui sont à l'étranger (Ghana, RCI, Cameroun, Arabie Saoudite, Nigeria, Togo) et aussi à Bamako.
- Des cours d'eau et mares temporaires qui traversent certains villages
- L'existence de grandes quantités de produits de cueillettes
- L'existence de savoir-faire dans le domaine de l'artisanat
- L'existence de sites touristiques (Bargué, Yandakou, Dalékanda, Mory)
- Un marché hebdomadaire construit
- L'existence d'un centre d'état civil

- L'existence de compétence au niveau de la prise de décision communale.

## **6.2 Contraintes**

Cependant certains défis majeurs entravent le développement de la commune qui sont :

- L'insuffisance de terres cultivables dans la plupart des villages
- L'insuffisance d'eau potable pour les populations
- L'insuffisance de retenues d'eau pour la production maraîchère
- Le manque de zone d'exploitation forestière
- L'insuffisance d'infrastructures scolaires
- Les structures et organisations socioéconomiques sont mal organisées
- L'insuffisance de couverture sanitaire
- L'absence d'institution de micro finance
- L'enclavement de la commune.

## **6.3 Opportunités de développement**

On peut tout de même noter quelques opportunités qui sont :

L'existence d'un partenariat de jumelage avec Voujeaucourt, Ville de FRANCE, et avec l'ANICT et surtout le bon climat d'entente avec les communes voisines. Un conseiller de la commune de Muetoumo siège aussi au sein du conseil de cercle à Bandiagara.

**DEUXIEME PARTIE : PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE**

**ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE : MUETOUMO**

**I. PLAN D' ACTIONS**

- **OBJECTIFI GENERAL** : Contribuer à couvrir les besoins alimentaires des populations de la commune.

<b>PILIER</b>	<b>CONTRAINTES</b>	<b>OBJECTIFS SPECIFIQUES</b>	<b>RESULTATS ATTENDUS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>INTERVENANTS</b>	<b>RESPONSABLES</b>	
<b>DISPONIBILITE</b>	<b>Insuffisance de pluies</b>	<b>Avoir une quantité suffisante de pluies</b>	<b>Quantité suffisante de pluies</b>	<b>Provocation de pluies artificielles</b>	<b>Etat, Elus, Services techniques</b>	<b>Maire</b>	
		<b>Avoir une bonne récolte</b>	<b>Variétés hâtives introduites</b>	<b>Introduction de variétés améliorées (mil, sorgho, niébé)</b>	<b>Elus, services(etat), population</b>		
	<b>Insuffisance de terres cultivables</b>	<b>Sauvegarder les terres cultivables</b>	<b>Les diguettes anti-érosives sont construites</b>	<b>Construction des diguettes anti-érosives</b>	<b>Elus, Population, APH,Mlibémo</b>		
		<b>Diversifier les AGR</b>	<b>Des micro-barrages sont construits</b>	<b>Construction des micro-barrages pour le maraîchage</b>	<b>Elus, population, Etat, PRBP</b>		
	<b>Fréquence des déprédateurs</b>	<b>Renforcer les capacités des brigades</b>	<b>Les brigades sont formées</b>	<b>Formation des brigades</b>	<b>Elus, Etat, population, APH</b>		
		<b>Doter les brigades en produits phytosanitaires</b>	<b>Les brigades sont dotées en produits phytosanitaires</b>	<b>Dotation des brigades en produits phytosanitaires</b>	<b>Elus, Etat, population, APH</b>		
<b>ACCESSIBILITE</b>	<b>Mauvais état des routes et pistes</b>	<b>Faciliter le transport</b>	<b>Route Bandiagara-Muetoumo est construite</b>	<b>Construction de la route Bandiagara-Muetoumo</b>	<b>Etat, Elus, Population</b>	<b>Maire</b>	
			<b>Les pistes sont construites</b>	<b>Construction de pistes</b>	<b>Etat, Elus, Population, PRBP, ANICT,</b>		
<b>UTILISATION</b>	<b>Méconnaissance des notions de ration et nutrition</b>	<b>Donner des notions de ration et de nutrition aux populations</b>	<b>Des animateurs et animatrices sont formés</b>	<b>Formation des animateurs et animatrices sur les notions de ration et nutrition</b>	<b>Elus, Services techniques de l'état, PAM, APH, YAG-TU</b>	<b>Maire</b>	
<b>STABILITE</b>	<b>Crise alimentaire</b>	<b>Faciliter l'approvisionnement des populations en céréales</b>	<b>Des banques de céréales sont construites</b>	<b>Multiplication des banques de céréales</b>	<b>Elus, Population, ANICT</b>	<b>Maire</b>	
			<b>Les banques de céréales sont approvisionnées</b>	<b>Approvisionnement des banques de céréales</b>	<b>Elus, Etat(CSA), Molibémo, APH, Population</b>		

:

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE :MUETOUMO**

**II. EVALUATION DU PLAN** (en milliers de FCFA)

PILIER	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
DISPONIBILITE	1.Provocation de pluies artificielles	Quantité de pluies recueillie							Etendu de la commune
	2.Introduction de variétés améliorées	Nombre et quantité de variétés améliorées introduites	1 500	300	300	300	300	300	Tous les villages
	3.Construction des diguettes anti-érosives	Nombre de m de diguettes construites	15 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	Tous les villages
	4.Construction des micro-barrages pour le maraîchage	Nombre de micro-barrages construits	110 000	22 000	22 000	22 000	22 000	22 000	Toda, Kamily, Nemme, Sadegué, Semely
	5.Formation des brigades	Nombre de brigades formées	1 750	875		875			9 brigades supplémentaires
	6.Dotation des brigades en produits phytosanitaires	Nombre de brigades dotées en produits phytosanitaires	2 500	500	500	500	500	500	Les 9 brigades
ACCESSIBILITE	7.Construction de la route Bandiagara-Muetoumo	Route construite	75 000	75 000					Ningari- Mori

	<b>8.Construction de pistes</b>	<b>Nombre de pistes construites</b>	<b>375 000</b>		<b>75 000</b>	<b>75 000</b>	<b>75 000</b>	<b>75 000</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. .Damada-Diangada,</b></li> <li><b>2. .Damada-Dolom,</b></li> <li><b>3. Damada-Sadgué-Kamily-yandakou</b></li> <li><b>4. , Damada-Sadeguédou-Dourou</b></li> <li><b>5. Damada-Dalékanda-Bargué-Wakarana</b></li> </ol>
--	---------------------------------	-------------------------------------	----------------	--	---------------	---------------	---------------	---------------	--

**II. EVALUATION DU PLAN** (en milliers de FCFA) (suite)

PILERS	ACTIVITES	INDICATEURS	COUT TOTAL	COUTS PAR AN					LOCALISATIONS
				1	2	3	4	5	
UTILISATION	9. Formation des animateurs et animatrices sur les notions de ration et nutrition	Nombre d'animateurs et d'animatrices formés	900	900					un homme et une femme par village
STABILITE	10. Multiplication des banques de céréales	Nombre de banques de céréales construites	18 000		9 000		9 000		Wakarana, Kamily
	11. Approvisionnement des banques de céréales	Nombre de banques de céréales approvisionnées	13 500	13 500					Damda, Wakarana, Kamily
	12. Formation des comités de gestion	Nombre de comités de gestion formés	2 000	2 000					Damada
Total			615 150	193 075	109 800	101 675	109 800	100 800	-

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE DE : MUETOUMO**

**III. PLAN DE FINANCEMENT** (en milliers de FCFA)

PILERS	ACTIVITES	COUT TOTAL	COUTS PAR SOURCE DE FINANCEMENT					
			COM MU	ETAT	ANICT	PTF	POPULAT	AUTRES
DISPONIBILITE	1.Provocation de pluies artificielles							
	2.Introduction de variétés améliorées	1 500		1 500				
	3.Construction des diguettes anti-érosives	15000				13 500	1 500	
	4.Construction des micro-barrages pour le maraîchage	110 000	2 200	55 000	22 000	27 500	3 300	
	5.Formation des brigades	1 750		1 050		700		
	6.Dotation des brigades en produits phytosanitaires	2 500	125	2 375				
ACCESSIBILITE	7.Construction de la route Bandiagara-Muetoumo	75000				60 000	15 000	
	8.Construction de pistes	375000		150 000		213 750	11 250	
UTILISATION	9.Formation des animateurs et animatrices sur les notions de ration et nutrition	900	108			792		
STABILITE	10.Multiplication des banques de céréales	18 000	1 800		14 400		1 800	
	11.Approvisionnement des banques de céréales	13500	1 350	8 100		4 050		
	12. Formation des comités de gestion	2 000	200			1 800		
Total		615 150	5783	218 025	36400	322092	32850	0

## **2. Stratégie de mobilisation financière**

Un accent sera mis sur la sensibilisation des citoyens par le conseil communal, pour que ceux-ci s'acquittent correctement de leurs impôts et taxes. Ensuite la commune participera financièrement en instaurant une participation financière à la réalisation des actions. Elle mettra les services de ses instances à la surveillance et à la gestion des actions. Avec l'Etat, la commune va mobiliser les fonds de l'ANICT (Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriale) et du CSA pour la réalisation des projets. Dans certains cas les populations contribueront financièrement.

Avec les partenaires de développement (ONG, Projet, Association, Voujeaucourt...), la commune mobilisera les fonds et participera à au moins 10% du coût à la réalisation de l'activité. En plus, la commune soumettra le projet aux ressortissants de la commune et aux amis pour leurs participations à la réalisation.

## **3. Stratégie de mobilisation sociale autour des objectifs du plan**

Au niveau de chaque village des A.G de restitution du plan seront tenues. La participation des populations affirmée dans le plan, doit être confirmée.

Il s'agit de leur participation en mobilisation des matériaux locaux, de la main d'œuvre, de l'hébergement du personnel qualifié. Pour se faire un comité d'animation et de sensibilisation sera mis en place au niveau de la commune.

## **4. Stratégie de mobilisation des partenaires**

La commune ne dispose pas des moyens financiers pour parvenir à la concrétisation, seule, du PSA. Dans l'objectif de mobiliser les partenaires au développement de la commune, le Conseil Municipal veillera donc à diffuser le document une fois validé.

Mis à part la mobilisation potentielle de partenaires pour la réalisation de projets contenus dans le PSA, la diffusion du document permettra aussi à l'ensemble des acteurs voulant intervenir sur le territoire communal de mettre leurs projets en cohérence avec les objectifs du PSA.

## **5. Mécanisme de suivi-évaluation**

Une commission de surveillance sera mise en place au niveau de la commune. Elle sera composée du Maire, du secrétaire, des conseillers communaux. Les chefs de villages seront concernés selon les actions les concernant. Le suivi sera effectué tous les six mois et concernera toutes les actions de la commune. Après chaque mission de suivi, une restitution sera faite et un rapport de suivi doit être rédigé et déposé au niveau de la commune. Le Maire étant le premier responsable de la commune veillera à l'exécution correcte des activités.